

Etablie selon la Directive 91/155/CEE

1 – IDENTIFICATION

➤ **Produit** : CALUMET Allume Feu Liquide 100 % végétal.

➤ **Fabricant** : **CHIMINOVE SAS**
Avenue Paul Vieille
16000 ANGOULEME
Tél : 05.45.25.41.41
Fax : 05.45.25.28.95

Distributeur : **F&Y PETIT**
58 rue Paul PETIT
33920 SAINT-SAVIN
Tél : 05.57.58.96.99

➤ **Contact REACH** : Yannick PETIT f.y.petit@wanadoo.fr

Utilisation pour laquelle le produit est conçu : Allumage des cheminées, barbecues et autres feux.

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

➤ **Désignation du danger** : Néant.

➤ **Phrases de Risques** : Néant.

➤ **Phrases de Sécurité** :

S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S 7 : Conserver le récipient bien fermé.

S 16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – ne pas fumer.

3 - COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES CONSTITUANTS

Nom de la matière :	N°CAS	N°EINECS
Huile de colza	8002-13-9	232-299-0
Ester méthylique	85586-25-0	287-828-8

4 - MESURES DE PREMIERE URGENCE

- **Après ingestion** : Ne pas faire vomir. Montrer l'emballage à un médecin.
- **Après contact avec la peau** : Laver abondamment avec de l'eau et du savon.
- **Après contact avec les yeux** : Laver à l'eau pendant 2 minutes. Consulter un spécialiste.
- **Après inhalation** : Mettre la personne au frais dans une pièce très ventilée.

5 - MESURES DE LUTTE ANTI-FEU

- **Agents d'extinction appropriés** : Extincteur à poudre, mousse, dioxyde de carbone.
- **Agent d'extinction déconseillé** : Aucun.
- **En cas d'incendie** : Pulvériser de l'eau pour refroidir les surfaces exposées.

6 – MESURE EN CAS D'EPENDAGE INVOLONTAIRE

- **Précautions concernant les personnes** :
Mettre à l'écart et rincer abondamment.

Etablie selon la Directive 91/155/CEE

➤ **Mesures de protection de l'environnement :**

Si la substance s'est déversée dans un cours d'eau, dans les égouts ou a contaminé le sol ou la végétation, avertir la police. Prendre toutes mesures utiles pour réduire les effets sur la nappe phréatique. Absorber ou endiguer avec du sable ou de la terre, le liquide qui se répand.

Récupérer le liquide avec une pompe antidéflagrante ou une pompe à main ou encore avec un produit absorbant adapté. Si le produit est trop visqueux pour être pompé, à l'aide de pelles et de seaux, le mettre dans des conteneurs appropriés pour son recyclage ou élimination. Consulter un spécialiste au sujet de la destination du produit récupéré et s'assurer que l'on est en parfaite conformité avec les réglementations locales en vigueur.

Voir aussi paragraphe 4 'Mesures de premiers secours' et paragraphe 10 'Stabilité et réactivité.'

7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

➤ **Manutention :**

Conserver les conteneurs fermés. Ouvrir les conteneurs lentement afin de contrôler une éventuelle dépressurisation.

Stocker dans un lieu frais, bien ventilé et à l'écart de matériaux incompatibles.

Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou d'ignition. Placer le produit à l'abri du soleil.

➤ **Stockage :** Caractéristiques des salles de stockage et des matériaux de conditionnement :

- S'assurer de l'absence d'infiltration par le sol.
- Stocker dans un lieu sec et dans des emballages fermés.

8 - LIMITES D'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

➤ **Mesures de protection technique :** Sans objet.

➤ **Mesure de protection individuelle :**

S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S 7 : Conserver le récipient bien fermé.

S 16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – ne pas fumer.

9 - CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Composé d'huile de colza et d'ester méthylique.

- **Etat physique :** Liquide.
- **Couleur :** Jaunâtre.
- **Odeur :** Légère odeur d'huile végétale.
- **Point d'ébullition :** Environ 330-350 °C.
- **Point de fusion :** Environ -12°C.
- **Point d'éclair :** 118°C (ISO 2719).
- **Température d'inflammation :** > 200 °C.
- **Pression de vapeur à 20 °C :** Environ 1 mm Hg.
- **Densité à 15 °C :** 0,882-0,886 g/cm³ (ISO 2811).
- **Viscosité cinématique :** 4,7 mm²/s.

Etablie selon la Directive 91/155/CEE

10 - STABILITE ET REACTIVITE

- Risques de polymérisation : Aucun.
- stabilité : Stable.
- incompatibilité avec : Oxydant forts.
- Produits de décomposition dangereux : Aucun.

11 - INDICATIONS CONCERNANT LA TOXICOLOGIE

Corrosivité / Pouvoir irritant : Aucun.
Peau : Possible en cas de contact prolongé.
Yeux : Possible de la muqueuse en cas de contact prolongé.
Ingestion : Toxicité minimale. Peut provoquer des bronchopneumonies ou œdèmes pulmonaires.
Inhalation : Peut provoquer irritations, migraines et vertiges.

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- **Dégradabilité :** Du fait de sa vitesse de biodégradation, ce produit est classé comme « biodégradable rapidement » selon les normes OCDE. Cette substance est supposée être éliminée dans une station d'épuration des eaux.
- **Ecotoxicité et bioaccumulation :** Le produit ne présente pas de toxicité aigue pour les organismes aquatiques à la solubilité maximale dans l'eau.

13 – INFORMATIONS CONCERNANT L'ELIMINATION

- Le produit peut être brûlé dans une installation adéquate puisqu'il ne produit pas de cendres.
- Le produit ne peut pas être versé à l'égout, dans les cours d'eau, les rivières.
- L'élimination du produit doit se faire en accord avec les autorités locales.

14 - INDICATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

- **Description :** « Liquide allume feu ».
- **Classification transport Routier :** Pas réglementé.
- **Classification transport Maritime :** Pas réglementé.
- **Classification transport Aérien :** Pas réglementé.

15 – REGLEMENTS

Marquage selon les DIRECTIVES CEE.
Classe de risque pour l'eau : Faible danger pour l'eau.
Autres restrictions et décrets d'interdictions : Néant.

16 – AUTRES INDICATIONS

Cette fiche de sécurité est produite selon la réglementation.

Cette fiche complète la fiche technique d'utilisation indiquée sur l'emballage du produit mais ne la remplace pas.

Les indicateurs s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne doivent cependant pas être considérées comme une confirmation des caractéristiques du produit et ne peuvent avoir de valeur juridique contractuelle.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.